

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL DE GRIGNOLS**

N : 32/2014

**Objet : Avenant au marché de travaux Maison de Santé Pluridisciplinaire
Co-maîtrise d'ouvrage- Communauté de Communes du Bazadais / Commune de Grignols**

L'an deux mille quatorze le vingt-neuf juillet, le Conseil Municipal de la commune de Grignols, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. Jean Pierre BAILLÉ, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Présents : 13 - Votants : 14 - Pour : 14 - Abstention : 0 - Contre : 0

PRESENTS : Jean Pierre BAILLÉ, Patrick BAYLET, Christian BEZOS, Lucienne BIES, Patrick CHAMINADE, Françoise DUPIOL TACH, Christine ESPAGNET, Marylène GACHET, Bernard JAYLES, Marianne LAGÜE, Claudine MAILLOU, Dominique MARROT, Christian MAUBARET.

ABSENT(S) EXCUSE(S) : Michel CARRETEY qui a donné procuration à Françoise DUPIOL-TACH et Roseline PIGANIOL.

Secrétaire de Séance : Lucienne BIES

Date de convocation : 16 juillet 2014

Par délibération du 03 juillet 2013, Monsieur le Maire était autorisé à signer un marché avec l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 175 487,45 € HT pour la partie commune. La Communauté de Communes du Bazadais quant à elle était concernée pour 60 119,65 € HT.

Suite à la redéfinition de la compétence voirie (intégration de la voirie de centre bourg) par la communauté de communes du Bazadais, ces montants ont été revus.

La partie commune est de 63 740,25 € HT pour la voirie, la partie Communauté de Communes du Bazadais est de 171 866,85 € HT.

A la partie commune de Grignols, il faut ajouter les plus-values pour prestations non comprises dans le marché initial :

- Accès riverains :	2 362,50 €
- Eclairage public :	4 692,00 €
Soit un total HT de :	<u>7 054,50 €</u>

Monsieur le Maire entendu, le conseil Municipal autorise la signature de l'avenant dès que le transfert de la compétence sera effectif après le vote des communes membres.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

A Grignols, le 30 juillet 2014.

Le Maire,
Jean Pierre BAILLÉ.